

# WEBINAIRE : Réforme du régime de responsabilité des gestionnaires publics

TOO121RRGP

En Visio-conférence par TEAMS, de 10h30 à 12h30

Ce webinaire est accessible gratuitement pour les stagiaires des employeurs publics adhérents et à jour de leur cotisation annuelle

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -  
Synchrone

## Objectifs

Faire le point sur le nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics

### Public Visé

Tout agent ou cadre souhaitant faire le point sur le régime de responsabilité des gestionnaires publics

### Pré Requis

Aucun

## Objectifs pédagogiques

Faire le point sur le nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques illustré d'exemples
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

### Déroulement pédagogique et prérequis techniques du webinaire, à distance

- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre la salle d'attente, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 5 minutes avant le début de la session pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion
- La salle digitale sera ouverte à l'heure fixe du webinaire, et chaque stagiaire dans la salle d'attente y sera transféré
- Ce webinaire constituant uniquement une session d'information, il ne sera pas procédé à un émargement, ni distribué d'attestation.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

## Parcours pédagogique

### • Introduction

- **1- Les enjeux et le dispositif juridique**
  - Le rappel de la situation historique avant la réforme
  - Le contexte et les enjeux de la réforme
  - Le dispositif juridique de la réforme

### • 2- les caractéristiques du nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics

- Les justiciables et les infractions
- Les sanctions et les juridictions
- La procédure
- Les questions restant en suspens

### • 3- La mise en application du nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics

- L'entrée en application du régime de responsabilité
- Les conséquences sur la production des comptes
- Les conséquences sur les régies
- Les conséquences sur le fonctionnement et l'organisation des collectivités

### • 4- L'impérieuse nécessité de mettre en place un contrôle interne

- Un outil au service de la fiabilisation des comptes de la collectivité
- La nécessaire évolution de la fonction finances
- Le contrôle interne comptable et financier
- Les liens avec la certification des comptes

### • Conclusion

## Qualification Intervenant.e.s

DGS d'un Syndicat d'un syndicat mixte

## Méthodes et modalités d'évaluation

**Modalités d'évaluation :** Les stagiaires sont invités par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation** : une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

## Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

### Durée

2.00 Heures  
0.25 Jour

### Effectif

De 4 à 50 Personnes

### Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	190.00
Inter Adhérent (Par personne) :	0.00



### Contactez-nous !

Julien LAUDAT  
Responsable formation

Tél. : 0153391424  
Mail : [julien.laudat@adiaj.org](mailto:julien.laudat@adiaj.org)